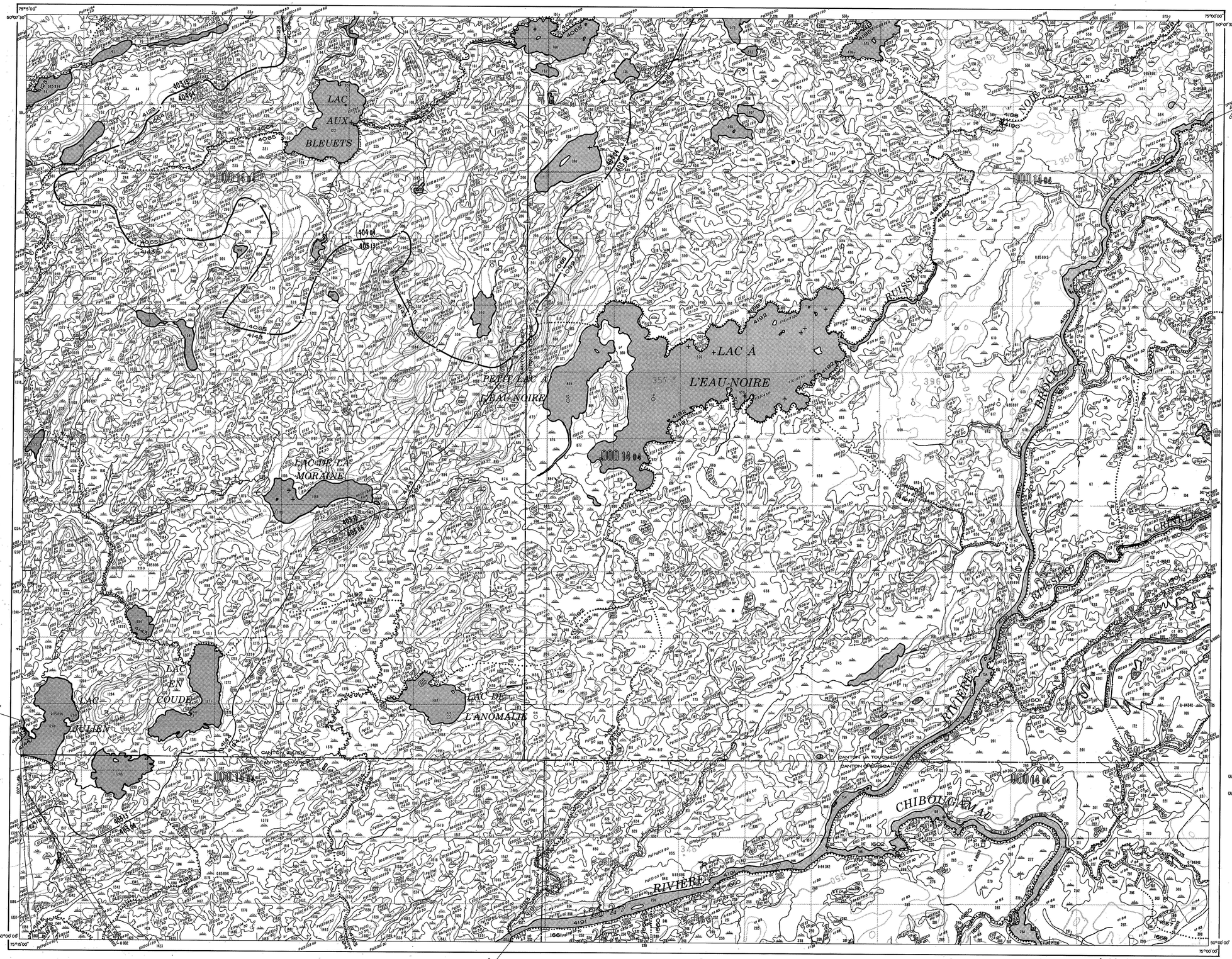

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe par bandes de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à blanc avec ensemencement des lignes d'hivernage
Coupe de protection
Scrifiage partiel (linéaire ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Travaux communaux
Récolte dans les frênières brûlées (voir ci-libres)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à mélèze
— — à pleistocène
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire et/ou épinette blanche (prédominance d'épinette blanche)
— — (prédominance d'épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (prédominance d'épinette de Banks)
— — à pin blanc
— — (prédominance d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (prédominance de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (le pin blanc et/ou rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — (prédominance)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (prédominance)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pleistocène
Prucheraie
— — (la prucheraie occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à épinette noire et/ou épinette blanche
— — (prédominance)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (prédominance de mélèze laricin)
— — (prédominance de mélèze européen)
— — (prédominance de mélèze hybride)
— — (prédominance de mélèze brun)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc
— — avec résineux
— — avec peuplier
— — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin rouge
— — — avec pin gris
Peuplaies avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire ou rouge
Cédrières avec résineux
Cédrière résineuse
— — à pin blanc
— — à pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à bouleaux blancs
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
Peupleraies
Peuplier rouge
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier jaune
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Dunes

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 cms
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
70 "	81-80 "
90 "	81-80 "
120 "	30 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-20 (ans)
80-50 "	50-30 "
80-50 "	50-30 "
90-50 "	50-30 "
90-50 "	50-30 "
120-70 "	70-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Prog. à dominance de fauch. inférieure, majorité des tiges ante Cart 30 cm.
Vieilleuse inéquienne: Prog. à dominance de fauch. inférieure, majorité des tiges ante 30 cm.
Prog. à dominance de fauch. supérieure, majorité des tiges ante 30 cm.
Vieilleuse inéquienne: Autres peuplements majorité des tiges ant plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 50%	ovale
Modérée	46 à 50%	T
Forte	46 à 50%	T
Abrupte	51% et plus	4
Superficie accidentée de pentes	> 51%	4

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 c5 50 H 0 — S: sélection; C3: classe de pente; c5: classe d'âge; 50: densité; H: origine; 0: origine

R C5 c4 60 101 — R: résineux; C5: classe de pente; c4: classe d'âge; 60: densité; 101: type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	10m	15m	20m	25m	30m	40m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., BANS, NÉ NEU. & ASS. (165.26-1)
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : LE GROUPE SAVAGE LTÉE (1626-2)
SIGNATURE: [signature]

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26-1*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 14
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 404
Bassin primaire: 04*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1657*
Région écologique: 12b
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. 8303-5015-6002-

A jour : avril 1995

(Photographie aérienne : 1994, 1/9/85
Carte forestière: Année de publication : 1985-86
Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 1/8/84
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-1-5	32-1-6	32-1-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-1-4	32-1-3	32-1-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-13	32-6-14	32-6-15	

32 J/3 S.E.